

	<b>FICHE TECHNIQUE</b>	R.CCT.FTE.R480
	<b>Agneau sevrage précoce (R480)</b>	21/01/2025
		Page 1/1

Permet un démarrage d'engraissement optimal chez les agneaux.  
Assure un développement musculaire optimal.  
Fonctions de digestions mises en place de façon sécurisée, adapté à la digestion enzymatique dominante chez le jeune agneau.

## COMPOSITION

Remoulage, Blé, Orge, Maïs, Tourteau d'extraction de soja, Luzerne, Coques d'avoine, Tourteau d'extraction de colza, Mélasse de canne à sucre, Carbonate de calcium, Sel de mer, Huile végétale, Minéraux et Vitamines. Contient du chlorure d'ammonium.

## CARACTERISTIQUES ANALYTIQUES

<b>UFV</b>	<b>0.89</b>
Protéine Brute	16.5 %
Cellulose Brute	10.4 %
Matière Grasse	3.9 %
Cendres Brutes	7.8 %
Sodium	0.5 %

## OLIGO-ELEMENTS ET VITAMINES

Zinc	95 mg/kg		Vitamine A	5 000 UI/kg
Manganèse	78 mg/kg		Vitamine D3	1 500 UI/kg
Iode	1 mg/kg		Vitamine E	20 UI/kg
Cobalt	0.8 mg/kg			
Sélénium	0.41 mg/kg		Molybdène	1.5 mg/kg

## UTILISATION

Aliment à distribuer quotidiennement, à heures régulières en libre-service ou en rationnalisant (0,5 à 2kg/tête/jour) aux agneaux en démarrage d'engraissement en complément de paille ou de foin de bonne qualité. Tenir à disposition de l'eau fraîche en permanence.

Cet aliment contient du chlorure d'ammonium destiné à réduire le pH urinaire et ainsi limiter les risques de calculs urinaires (spécialement pour les jeunes animaux). Durée d'utilisation recommandée : jusqu'à 6 semaines. Les animaux ne peuvent être nourris d'aliments contenant du chlorure d'ammonium pendant plus de 3 mois.

*Document non contractuel*

**BERMOND NUTRITION**  
256, Chemin des bois  
30730 SAINT-BAUZELY  
Tél : 04 66 81 79 18

Siret : 420 312 019 00029 - N° ID FR 89420312019 - Capital 673 920 € - APE 157A - α FR 30 233 002